

Placé sous le haut patronage de S.E Monsieur Ba NDAW,
Président de la Transition, Chef de l'État

THÈME :

***État, Citoyenneté, religions et laïcité :
état des lieux, enjeux et perspectives au Mali***

En présentiel et distanciel (vidéo-conférence)

18 & 19 février 2021 – Azalaï Hôtel de Bamako

Table des matières

I. Contexte et justification	2
II. Déroulement	4
III. Contenu.....	4
IV. Participants	5
V. Programme indicatif.....	5

I. Contexte et justification

Pendant longtemps, le Mali a été considéré comme un des pays les plus stables en Afrique, un pays de tolérance et de coexistence pacifique entre les communautés et les religions. Les domaines de la religion et de l'État se croisaient et se régulaient respectivement depuis les familles, les cités et les États du Soudan Occidental. L'arrivée du modèle de l'État colonial a cependant introduit une volonté de stricte séparation juridique entre les différents échelons de l'autorité publique, aujourd'hui remise en cause par une société musulmane de plus en plus active dans l'espace public.

Depuis l'avènement de la démocratie pluraliste, suite à l'insurrection urbaine, de mars 1991, la situation a progressivement évolué vers un élargissement des libertés publiques, notamment associatives, dans lequel les religieux musulmans, majoritaires à 95%, impriment leurs marques. Sur le plan politique, si le pays a connu des alternances électorales apaisées, avec de faibles taux de participation, il a aussi enregistré deux ruptures de ce processus institutionnel d'accès à la magistrature suprême, occasionnées par des coups d'État militaires, en 2012 et en 2020, impliquant la mise en place de transitions politiques.

Le coup d'État de 2012, en rompant la chaîne de commandement, a accéléré l'invasion des régions du Nord par des groupes armés autonomistes, voire indépendantistes (pour les franges les plus extrémistes), alliés à des forces djihadistes, se réclamant d'AQMI, et plus tard de l'État islamique, pour certaines d'entre elles.

Ces groupes djihadistes, qui ont pu progressivement occuper, en plus des régions du Nord, le Centre du pays (l'État n'étant présent que dans les villes), réclament l'application de la charia, qu'ils font d'ailleurs observer dans les zones rurales qu'ils contrôlent.

Malgré la présence des forces étrangères aux côtés de l'armée malienne, qui permet de maintenir une présence minimale de l'État dans ces zones, l'insécurité est loin d'être endiguée, les morts civiles et militaires se comptant par milliers et les déplacements forcés viennent grossir les périphéries urbaines des grandes villes.

Cette situation a amené les participants au Dialogue National Inclusif (DNI) le 14 décembre 2019, à demander une négociation avec les groupes djihadistes, ou en tous cas, avec les maliens qui ne portent pas un agenda international. Cette volonté de négocier a été endossée par le régime défunt d'Ibrahim Boubacar Keita (IBK) et aussi par les actuels responsables de la Transition.

Parallèlement à cette montée en puissance de groupes extrémistes se réclamant d'un Islam rigoriste, le poids des religieux dans la vie politique malienne est sans cesse grandissant depuis l'avènement de la démocratie pluraliste, en particulier au cours des de la dernière décennie.

Ce poids s'est fait sentir à l'occasion de plusieurs événements d'importance nationale, notamment la question de l'interdiction de l'excision, celle du Code la Famille et des Personnes adopté par l'Assemblée Nationale avant d'être retiré, et récemment celle du manuel d'éducation sexuelle également abandonné sous la pression de certaines organisations religieuses.

Par ailleurs, la tolérance religieuse qui caractérise le Mali, montre parfois quelques signes d'affaiblissement, ce qui est de nature à inquiéter les minorités religieuses et pourrait menacer notre vivre ensemble si on n'y prend garde.

De même, les frustrations, les injustices et les attentes déçues des populations administrées par la mauvaise gouvernance de l'État affaibli, le manque de perspectives professionnelles des diplômés des Medersas et Universités arabophones, les influences extérieures, d'une islamisation globalisée mais aussi et surtout un relâchement des valeurs culturelles maliennes qu'on observe tous les jours dans les familles, les cités, les médias et la vie publique sont de nature à alimenter une certaine forme d'extrémisme qui pourrait constituer une menace à la laïcité.

C'est dire que face à la faiblesse de la classe politique et à la fragilité de l'Etat, on note une tendance de certains milieux religieux à jouer un rôle dans la gestion de la chose publique, comme on l'a du reste observé au cours des élections présidentielles des dernières années.

Tout ceci pose aujourd'hui avec une certaine acuité la question de la laïcité, pourtant clairement affirmée dans la constitution malienne. Mais de quelle laïcité parle-t-on ? Car le concept, en usage surtout dans les pays francophones, n'a pas nécessairement le même sens et la même portée au Mali, au Sénégal ou en France, chaque pays ayant sa propre histoire, sa propre trajectoire, et ses réalités propres.

La laïcité est un terme juridique, qui à l'origine, illustre la séparation entre l'État et l'Église, par une loi adoptée en France en 1905. Elle implique la liberté individuelle de pratiquer le culte de son choix, et l'équidistance de l'État par rapport aux religions. Elle est aussi à mettre en rapport avec la liberté des minorités religieuses à vivre leur foi, sous la protection de l'État.

En Europe, il existe des partis politiques d'obédience chrétienne, il est vrai dans un contexte de sociétés démocratiques héritières d'une historicité particulière comme en Angleterre, en Allemagne ou dans les Pays Nordiques. Le Président américain prête serment sur la bible, le code pénal allemand condamne le blasphème et les écoliers danois récitent des psaumes dans les écoles publiques.

Face à l'évolution de la société malienne, et des enjeux majeurs liés à la recherche de la paix, de la bonne gouvernance et de la sécurité, il est donc aujourd'hui impératif de réinterroger la question de la laïcité au regard de ces réalités.

Quel sens peut-on donner à la laïcité dans un pays comme le Mali ?

Quels en sont les enjeux ?

Quelles sont les causes profondes de l'intervention insistante des religieux sur la scène publique, et quelles en sont les conséquences sur notre processus démocratique ?

Comment garantir l'équidistance de l'Etat vis-à-vis des religions, notamment à travers la séparation entre l'Etat et les religions ?

Comment préserver et renforcer la tolérance inter et intra religieuse et communautaire, un des fondements de notre coexistence pacifique et de notre vivre ensemble ?

Comment peut-on négocier la paix avec les groupes djihadistes maliens tout en préservant l'essentiel de notre laïcité ?

Voilà quelques questions parmi d'autres qui pourront nourrir les débats au cours de cet Autre Forum de Bamako.

II. Déroulement

L'Autre Forum de Bamako (AFB) se déroulera sur deux jours avec une conférence inaugurale et deux panels (un le matin et un l'après-midi). Tous les travaux se dérouleront en plénière.

Chaque panel sera introduit par deux ou trois brèves communications qui camperont le sujet afin de laisser plus de temps aux débats.

L'objectif est de sortir de l'atelier avec des constats et des recommandations partagées qui pourraient inspirer les réformes attendues pendant la transition, de même que les négociations avec les groupes djihadistes, voulues par le DNI.

Un modérateur et un rapporteur chargé de faire la synthèse des principaux constats et des conclusions seront désignés pour chaque panel.

Un rapporteur général fera la synthèse des rapports des deux panels qu'il présentera à la fin des travaux pour adoption.

III. Contenu

Conférence inaugurale sur le thème :

Communications : *La question de la laïcité dans le monde contemporain et ses enjeux pour le Mali*, M. Giles HOLDER, Directeur de recherche et Habib OUANE, Ancien Ministre ;

Panel I : État des lieux et enjeux de la question de laïcité en général et au Mali en particulier

Communication 1. *L'intervention des religieux dans la vie publique : État des lieux, causes, conséquences et perspectives.* M. Mamadou DIALLO ;

Communication 2. *La problématique de la protection des libertés religieuses par l'État dans le contexte de la montée de l'extrémisme religieux : État des lieux, enjeux, et pistes de solutions* (chercher un intellectuel chrétien qui pourrait être proposé par le cardinal de Bamako) ;

Communication 3. *Etat et laïcité : le cas français, Didier MAUS, spécialiste du droit constitutionnel*

Panel II. Quelle laïcité pour un Mali stable et réconcilié avec ses valeurs socioculturelles ?

Communication 1. *La laïcité face aux enjeux de protection des valeurs socioculturelles dans les familles, la cité, les médias et l'espace public : État des lieux et pistes de solutions, M. Hamidou MAGASSA, anthropologue, professeur à l'université de Bamako et Madame Bintou SANANKOUA, historienne ;*

Communication 2 : *Les contradictions de la gouvernance religieuse : entre responsabilité des élites et impasses socio-politiques, Bakary SAMBE, directeur du Timbuktu Institute et fondateur de l'Observatoire des radicalismes et conflits religieux en Afrique (ORCRA)*

Communication 2. *Quelles pistes possibles pour des négociations avec les groupes djihadistes, qui préservent la laïcité dans le contexte malien ? M. Mamadou DIAMOUTANI, Secrétaire Général du Haut Conseil Islamique du Mali et M. Zouber.*

IV. Participants

Les participants pourraient être les :

- décideurs politiques (ministres, hauts fonctionnaires du Ministère de l'Administration Territoriale, du Ministère des Affaires Religieuses du Culte, du Ministère des Femmes et de la Famille ;
- responsables des partis politiques ;
- personnalités religieuses (musulmanes et chrétiennes) ;
- Organisations de la Société Civile, notamment celles chargées des droits de l'homme ;
- universitaires (politologues, sociologues)
- Autres personnalités intéressées.

V. Programme indicatif

En annexe